



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-111511>

Département(s) de publication : **59, 62, 02, 60, 80**

Annonce n° **24-111511**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DIR Nord

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13000157100418

Ville : Lillecedex

Code postal : 59019

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59, 62, 02, 60, 80

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Identifiant interne de la consultation : DIRN-SIRO-2024-10-01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Nord

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci. Situation juridique - références requises : - Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français. - Si le candidat n'utilise pas le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Les pouvoirs de la

personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire; Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus ; Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus ;

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Capacité économique et financière - références requises : - Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français avec : - le chiffre d'affaires annuel des 3 derniers exercices - le chiffre d'affaires annuel moyen - le chiffre d'affaires annuel des 3 derniers exercices dans le domaine d'activités couvert par le marché - le chiffre d'affaires annuel moyen dans le domaine d'activités couvert par le marché - le rapport des éléments d'actifs et de passifs des comptes annuels - le montant couvert par l'assurance contre les risques professionnels - Si le candidat n'utilise pas le DUME : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ; Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ; Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur. Capacité économique et financière - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) : Un chiffre d'affaires dont la moyenne sur les trois dernières années d'exercice est supérieure à trois millions d'euros.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Si DUME : Documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français avec : - informations concernant l'opérateur économique - liste des travaux exécutés sur les 5 dernières années + éventuellement références antérieures - nom des techniciens ou organismes techniques auxquels il fera appel - liste des équipements techniques + mesures pour s'assurer de la qualité + moyens d'études et de recherches Si pas de DUME : Expérience : Liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, avec d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants indiquant le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisant s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Capacités professionnelles : Certificats de qualifications professionnelles FNTP ou équivalent Certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes. Preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Capacités techniques : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ; Tâches essentielles qui devront être effectuées directement par le titulaire : - Fourniture et pose des hauts mâts et afficheurs. Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) : - IP 67 Câblage (Télécommunication, Vidéocommunication) - IP 12 Ouvrages métalliques L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 21/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Extension de la signalisation dynamique pour la voie de covoiturage sur l'A1 entre Dourges et Seclin dans le sens Paris - Lille.

Code CPV principal - Descripteur principal : 34924000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux se déroulent sur l'autoroute A1 entre les PR 187+005 et 200+650 dans le sens Paris - Lille. Les travaux comprennent notamment : - Tranche Ferme: La fourniture, la pose et le raccordement électrique et de fibre optique de 13 hauts mâts dimensionnés pour accueillir et supporter un afficheur de très grande gamme (TGG). Cinq hauts mâts seront situés en accotement et 8 seront situés en TPC (Terre Plein Central). PSE 1 : Fourniture et pose de 13 panneaux de signalisation dynamique avec ou sans panneau intégré en TGG et avec une technologie d'afficheur à LED n'affichant qu'un seul message. PSE 2: Fourniture et pose de 13 panneaux de signalisation dynamique en TGG avec ou sans panneau intégré en TGG et avec une technologie permettant un affichage à distance d'une multitude de pictogrammes. - Tranche Optionnelle 1 : La fourniture, la pose et le raccordement électrique et de fibre optique de 4 hauts mâts dimensionnés pour accueillir et supporter un afficheur de très grande gamme (TGG). Les 4 hauts mâts seront situés en TPC. PSE 1 : Fourniture et pose de 4 panneaux de signalisation dynamique avec ou sans panneau intégré en TGG et avec une technologie d'afficheur à LED n'affichant qu'un seul message. PSE 2: Fourniture et pose de 4 panneaux de signalisation dynamique avec ou sans panneau intégré en TGG et avec une technologie permettant un affichage à distance d'une multitude de pictogrammes. Une des deux PSE sera choisi (en tranche ferme ainsi qu'en tranche optionnelle le cas échéant).

Lieu principal d'exécution du marché : Les travaux se déroulent sur l'autoroute A1 et seront sur le périmètre des communes de Dourges, Oignies, Libercourt et Carvin.

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci. A titre indicatif, les travaux de la tranche ferme commenceraient en décembre 2024 pour une durée de travaux continue de 6 mois. Les travaux de la tranche optionnelle est de 1 mois. Si la tranche optionnelle est affermée en même temps que la tranche ferme, le délai d'exécution est fusionné et est de 6 mois. Si les travaux de la tranche ferme et les travaux de la tranche optionnelle sont engagés simultanément le délai d'exécution est fusionné et il est de 6 mois. Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique. Nature de l'attributaire, le marché sera conclu : - soit avec un entrepreneur unique ; - soit avec des entrepreneurs groupés solidaires ; - soit en groupement conjoint. Le choix de la forme du groupement est justifiée par l'inter-dépendance de l'ensemble des prestations à réaliser. Les afficheurs ne peuvent pas fonctionner sans que les travaux de génie civil n'aient été réalisés. Chaque candidat souhaitant candidaté doit obligatoirement répondre à la tranche ferme et optionnelle n°1 ainsi qu'aux prestations supplémentaires éventuelles n°1 et n°2 pour que la candidature soit acceptée. En cas de non réponse à l'une des PSE, l'offre sera déclarée irrégulière. Les conditions particulières concernant les clauses environnementales seront précisées dans le Règlement de la Consultation ; L'exécution du marché comporte une clause sociale obligatoire visant à l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/10/2024